
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 17/1 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.1.53864

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JUSTIN FAVROD

LES SOURCES ET LA CHRONOLOGIE DE MARIUS D'AVENCHES*

1. Les sources p. 2

- a. Textes sans lien avec la suite de chroniques qui se trouve dans le manuscrit de Londres p. 4. – I. La source ravennate p. 4. – II. La source italienne p. 6. – III. La source burgondo-franque p. 7.
- b. Textes ayant un lien avec la suite de chroniques qui se trouve dans le manuscrit de Londres p. 9. – I. Les relations entre la source ravennate et la source italienne p. 10. – II. Relations entre la source ravennate et la source wisigothique p. 12.

2. La chronologie p. 13

- a. Chronologie de la source ravennate (455–523) et de la wisigothique (455–467) p. 14.
- b. Chronologie de la source italienne (532–580[?]) p. 15.
- c. Chronologie de la source burgondo-franque (500–581[?]) p. 16.

3. Elaboration de la chronique p. 20

La Chronique de Marius¹ se veut universelle. Aussi mentionne-t-elle des événements qui se sont déroulés en des lieux divers. Elle nous fournit un bref aperçu de l'histoire des V^e et VI^e siècles en traitant simultanément du royaume wisigothique de Toulouse, de l'Italie, des Burgondes, des Francs et même de l'Empire d'Orient.

Les historiens modernes l'ont exploitée de deux façons. D'une part, ils ont tiré parti des événements pour lesquels Marius était un témoin privilégié parce que proche des lieux de leur déroulement: une révolte des moines d'Agaune contre leur évêque, la chute d'une montagne dans le lac Léman, par exemple. D'autre part, la chronologie de Marius leur a paru digne d'intérêt: son texte offre une chronologie annuelle qui paraît sûre et qui complète utilement l'Histoire de Grégoire de Tours en rapportant des événements identiques avec un cadre chronologique précis.

C'est pourquoi, après une brève présentation de la chronique, je tenterai de montrer où Marius a trouvé les renseignements qu'il nous fournit et dans quelle mesure on peut se fier à sa chronologie. On verra que cette dernière question est liée à celle des sources. En outre, cette étude me permettra d'avancer quelques réflexions sur la manière de travailler de Marius.

La Chronique de Marius couvre les années 455 à 581. Elle est constituée de notices datées par les consuls en exercice (dès l'année 523, ce système chronologique est doublé d'un autre, l'indiction, dont je parlerai plus tard).

* Le point de départ de cet article est un mémoire de licence présenté à la faculté des Lettres de Lausanne en juillet 1988 sous la direction du Professeur Ph. Mudry ainsi que du Professeur A. Paravicini Bagliani.

¹ Editée à trois reprises; en 1636 par F. CHIFFLET, in: *Historiae Francorum Scriptores Coetanei I*, p. 210–216; cette édition est reprise par MIGNE, PL LXXII, col. 793–794; en 1875, elle est éditée par W. ARNDT, *Bischof Marius, sein Leben, seine Chronik*, Leipzig; ainsi qu'en 1893, par Th. MOMMSEN, in: MGH, Auct. Ant. XI, p. 225–239.

Le manuscrit qui nous a transmis cette chronique² est de la fin du IX^e siècle. Provenant du monastère de Saint-Trond aux Pays-Bas, il contient une série de chroniques successives: il commence par la Chronique de Jérôme, suivent les *Chronica Gallica a. CCCCLII*, les trois dernières années de la Chronique de Prosper, puis viennent la Chronique de Marius et la Continuation de Marius. C'est le seul manuscrit qui nous conserve cette chronique, ce qui en atteste la faible diffusion. Néanmoins, cette chronique connut une survie au Moyen-Age: au IX^e siècle, elle fut en effet abondamment utilisée par Fréculphe de Lisieux³.

Dans l'incipit et l'explicit du manuscrit qui nous conserve cette chronique, l'auteur est donné comme un évêque du nom de Marius⁴. La critique moderne a presque unanimement identifié ce dernier à Marius d'Avenches (évêque de ce diocèse de 573/4 à 592/3⁵) dont nous parle le Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne⁶. Cette identification est vraisemblablement exacte, car les informations sur Marius d'Avenches correspondent à celles que l'on peut tirer de la chronique: son auteur vivait en 581 et disposait de renseignements sur des régions proches du diocèse d'Avenches⁷. D'ailleurs on ne connaît aucun autre évêque qui ait porté ce nom au VI^e siècle.

Ceci dit, je vais me pencher sur deux questions souvent traitées par les critiques modernes: les sources et le système chronologique de l'évêque d'Avenches. Leur étude – je l'ai dit – permettra de préciser comment Marius a élaboré sa chronique.

1. Les sources

Pour déterminer quelles sources Marius a utilisées, il faut d'abord se demander s'il apparaît dans son texte des parties traitant de régions déterminées avec des approches différentes. Une lecture de la Chronique de Marius laisse apparaître plusieurs points de vue:

Des années 455 à 524, une suite de notices sèches mentionne, de manière incomplète, la succession des maîtres de l'Italie à Ravenne et quelques événements directement liés à ceux-ci⁸. A la mort de Théodoric, il n'est plus fait mention du royaume ostrogothique d'Italie; de la mort de son successeur Athalaric et de la régence d'Amalasonthe, pas un mot. En revanche, en 532 une notice nous rend

2 Manuscrit de la British Library n. 16-974.

3 La Chronique de Fréculphe commence à Adam pour s'achever à la mort de Grégoire le Grand en 604, elle est éditée dans MIGNE, PL 106, col. 917-1258 d'après l'édition de M. de la Bignes en 1664. Cette survie paraît jusque là ignorée: Marius n'est cité comme source de Fréculphe ni par E. GRUNAUER, *De fontibus historiae Frechulphi episcopi Lixoviensis*, Winterthur 1864, ni par B. SCHELLE, *Frechulf von Lisieux*, Munich 1952 (non publié).

4 Incipit *usque hic Prosper quae secuntur Marius episcopus*; explicit, *usque hic Marius episcopus* et à côté dans la marge, *alias Maurius*.

5 Pour les éléments de sa biographie cf. ARNDT (n. 1) p. 3-17, et C. SANTSCHI, *La Chronique de l'évêque Marius*, in: *Revue historique vaudoise* 76 (1968) p. 19-23.

6 Texte établi par C. ROTH, in: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande* 3 (1948) p. 20-27.

7 Plusieurs épisodes se déroulent dans l'actuel Valais: voir les notices 563, 565.1, 574.2, 580.

8 L'expédition de Majorien contre les Vandales (not. 460.1-2), l'exécution d'Odoind par Théodoric l'Amale (not. 500.3), celles de Boèce et de Symmaque (not. 524.3 et 525) et l'expédition d'un lieutenant du même Théodoric en Gaule (not. 509).

compte de la sédition de Nika à Constantinople. L'Italie ne sera à nouveau mentionnée que lorsque les Byzantins y entreront (not. 535⁹). Le silence sur l'Italie entre les notices 524 et 535, ainsi que le brusque intérêt pour les faits et gestes des Orientaux témoignent donc d'un changement d'optique: la chronique raconte avant tout les entreprises de l'Empire d'Orient en Italie. Lorsque les Byzantins la quittent en laissant la place aux Lombards, la chronique s'intéresse à ces derniers.

De 455 à 467, on trouve trois mentions du royaume wisigothique de Toulouse¹⁰. Après 467, Marius ne souffle plus un mot de ce royaume qui dure pourtant encore jusqu'à ce que Clovis s'en empare.

A la notice 500 apparaissent les Burgondes¹¹ et, une fois que les Francs se sont emparés du royaume burgonde (not. 534.1), notre chronique s'intéresse aux Francs. Le passage des Burgondes aux Francs s'effectue sans rupture: la chronique traite alors des rois francs régnant sur la Burgondie¹².

En dernier lieu, quelques notices massées en fin de chronique traitent de l'actuel Valais¹³.

De cet état de chose, W. Arndt¹⁴ déduit l'existence de quatre sources: des annales d'origine ravennate (not. 455–526), une courte chronique wisigothique (not. 455–461), une autre burgondo-franque (not. 500–570/1) et une quatrième milanaise¹⁵ (not. 532–568). La suite de 571 à 581 viendrait de souvenirs de Marius et non de sources écrites.

Th. Mommsen¹⁶ ne le suit pas. Pour lui, il y a deux sources, l'une venant d'Italie, l'autre venant de Gaule. En effet, il considère la source ravennate et la milanaise comme une source unique et il estime également que la source wisigothique et la burgondo-franque n'en font qu'une. Cette opinion a la préférence de C. Santschi¹⁷, qui l'appuie en affirmant qu'un évêque burgonde du VI^e siècle ne devait disposer que de très peu de livres et que moins on prêtera de sources à notre chronique, plus on s'approchera de la vérité. En fait, comme je tenterai de le montrer, plusieurs sources avaient été réunies dans un livre unique avant que Marius ne l'ait eu sous les yeux. Pour déterminer ces sources, il faut sortir de la Chronique de Marius et étudier les textes qui lui sont apparentés.

Plusieurs textes rédigés du V^e au IX^e siècle contiennent des passages communs avec la Chronique de Marius, c'est-à-dire des passages rapportant les mêmes événements

9 Le numéro de la notice renvoie à l'année et à la position dans l'année de la notice dans les éditions de W. Arndt et Th. Mommsen.

10 Entrée de Théodoric II à Arles (not. 455), mort de Frédéric, frère de Théodoric II, dans une bataille (not. 463), mort de Théodoric II (not. 467.2).

11 Une notice (456.2) mentionne l'avancée des Burgondes en Lyonnaise, mais en raison de son isolement chronologique, il semble qu'il faille la rapprocher des événements wisigothiques, car c'est Théodoric II qui appelle les Burgondes en Gaule.

12 A l'exception des mentions de la mort de Sigebert (not. 576) et de celle de Mérovée (not. 578), personnages qui n'appartenaient pas à la dynastie régnant sur la Burgondie.

13 Voir n. 7.

14 ARNDT (n. 1) p. 26.

15 ARNDT (n. 1) n'explique pas pourquoi il nomme cette source ainsi. On peut penser que cette localisation est due aux ressemblances que cette source présente avec l'*Auctarium Marcellini*, ce dernier texte ayant été rédigé à Milan.

16 MOMMSEN (n. 1) p. 229–230.

17 SANTSCHI (n. 5) p. 29–30.

avec des expressions identiques. L'examen de ces passages communs peut éclairer la répartition des sources de notre chronique. Ces textes qui présentent des ressemblances avec la Chronique de Marius se trouvent dans deux contextes différents: certains n'ont aucun lien avec la suite de chroniques qui précède celle de Marius dans le manuscrit de Londres¹⁸ (qui sera dorénavant abrégé L); en revanche, dans les autres, on trouve des traces d'un contexte codicologique identique à celui de L. Je me propose de passer en revue successivement ces deux sortes de textes.

a. Textes sans lien avec la suite de chroniques qui se trouve dans le manuscrit de Londres

On trouve six textes qui présentent des ressemblances avec la Chronique de Marius, tout en n'ayant aucune trace des chroniques qui précèdent celle de Marius dans L. Il s'agit de deux Chroniques consulaires italiennes, les *Fasti Vindobonenses priores* et le *Paschale Campanum*, ainsi que de la Chronique de Bède le Vénérable, de la Continuation de Marcellin, de l'Histoire de Grégoire de Tours et de la Passion de Saint Sigismond.

Aucun de ces textes n'est directement inspiré de la Chronique de Marius, car, lorsque l'un de ceux-ci rapporte des événements d'une façon semblable à celle de Marius, les ressemblances manifestes avec notre chronique ne portent que sur une partie bien délimitée de l'œuvre de Marius. Les passages communs entre Marius et les *Fasti Vindobonenses priores*, par exemple, ne portent que sur l'histoire de Ravenne entre 455 et 493. Pour les mêmes raisons, aucun de ces textes n'est une source de Marius: l'évêque d'Avenches n'a pas eu Grégoire de Tours sous les yeux, sinon on ne s'expliquerait pas pourquoi sa chronique n'aurait de passages communs avec l'œuvre de Grégoire que pour les années 500 à 556¹⁹. On peut ainsi être sûr de l'existence de sources communes entre Marius et ces textes; par conséquent, ces textes vont être très utiles pour déterminer les sources de Marius.

I. La source ravennate

Les *Fasti Vindobonenses priores* (FVP) et le *Paschale Campanum* (PC) sont tous deux des Chroniques consulaires italiennes²⁰ disposant de sources provenant de Ravenne. Ils datent de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle. Les passages qu'ils partagent avec Marius ne portent que sur l'histoire de Ravenne de 455 à 493²¹. Enfin à ces passages,

18 Cf. p. 2 avec n. 2.

19 Cf. G. MONOD, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne I*, Paris 1872, p. 159–162. Il pensait que l'Histoire de Grégoire était une source de Marius, pourtant les ressemblances entre les œuvres des ces deux auteurs ne portent que sur une petite partie de leurs ouvrages respectifs: la chute du *Tauredunum*, pour prendre un exemple, est racontée de manière très différente dans les deux textes. G. MONOD, in: *Revue critique d'histoire et de littérature* 7 (1873) p. 255 reconnaîtra plus tard son erreur et soutiendra que les deux auteurs ne peuvent qu'avoir une source commune (cela, suite à un compte rendu de son livre par W. ARNDT, in: *Hist. Zs.* 28 [1872] p. 415–422). Cf. aussi l'article de G. KURTH, *Source de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, in: *Revue des questions historiques* 44 (1888) p. 385–447 où il démontre que seule une source commune peut expliquer les ressemblances entre Grégoire et Marius.

20 Editées par Th. MOMMSEN, in: *MGH, Auct. Ant.* IX, 1892, p. 249–339.

21 Sont en espacé les mots que l'on retrouve chez Marius. Le texte de Marius que je donne est celui du manuscrit L, corrigé parfois par le témoignage de la Chronique de Fréculphe de Lisieux, qui n'a

s'ajoute une notice de la Chronique de Bède²² qui est également semblable à une partie du texte de Marius:

...et levatus est imp. in Gallis Avitus VI idus Iulias (FVP 575).

Severino et Dagalaifo. His consulibus depositus est Maiorianus imperator a patricio Ricimere Dertona III non. Aug. et occisus est ad fluvium Ira VII id. Aug. et levatus est imperator D. N. Severus XII kal. Decembr. (FVP 587-589).

Puseo et Iohanne. His consulibus levatus est imp. D. N. Anthemius Romae prid. idus Aprilis (FVP 597).

Leone Aug. V Licerius imperator levatus est V non. Mart. (PC 611).

Dom. Leone Iuniore Aug. His consulibus (lacune) de imperio Glicerius in portu urbis Romae. Eo anno levatus est D. N. Julius Nepos VIII kal. Jul. (FVP 612-614).

Basilisco II et Armato. His consulibus levatus est Odoacer rex X Kl. Septem. (FVP 618-619).

...et occisus est Odoacar rex a rege Theodorico in Palatio cum commilitibus suis (FVP 649).

Quo anno id est consulis Probi Iunioris et Simmachum patricium Ravennae occiderat et ipso anno sequente ibidem subita morte periit, succedente in regnum Athalarico nepote eius (Bedae Chron. 1700-1702).

Consule suprascripto levatus est Avitus in Gallias (Marius not. 455).

C. Severino et Dagavulfo. His consulibus deiectus est Maiurianus de imperio in civitate Dertona (apud Dertonam Fr^s) a Recemere Patricio et interfectus est supe(r) Ira fluvio et levatus est Sevirus imperator Ravenna (Marius not. 461).

Poseo et Iohanne. His consulibus levatus est Antimus imperator (Marius not. 467.1).

Leone V. Hoc consulibus (sic) levatus est Licerius imperator Ravenna (Marius not. 473).

C. Leone Iuniore. Hoc consulibus (sic) depositus est Licerius de imperio et levatus est Nepus imperator (Marius not. 474).

C. Basilisco et Marmato. His consulibus levatus est Odovacer rex (Marius not. 476).

His consulibus (lacune) occisus est Odovacer rex a rege Theodorico in Laureto (Marius not. 493).

Probo Iuniore et Filiximo, indictione III. His consulibus occisus est Simachus patricius Ravennae C. Olibrio, ind. IIII. Hoc consule defunctus (sic) (defuncto rege Fr^s) est Theudoricus rex Gothorum in urbe Ravenna et levatus est Atalaricus rex (Athalaricus Fr^s) nepus eius (Marius not. 525-526).

Dans cette première série de textes semblables, on peut isoler une seule source commune à tous, quand bien même les ressemblances entre les Chroniques consulaires italiennes et Marius ne portent pas sur la même période que les ressemblances entre Bède et Marius. On peut affirmer que les notices concernant Ravenne de 455 à 526 dans notre chronique proviennent d'une source unique, car les ressemblances formelles entre toutes ces notices sont indéniables: l'ordre des mots est invariable, les

malheureusement pas été édité depuis le XVII^e s. Aussi le texte de Fréculphe, quand il sera cité, sera celui du manuscrit de sa chronique réputé le meilleur (St. Gallen, Stiftsbibliothek, 622) que j'abrègerai Fr^s. Pour la bonne qualité de ce manuscrit, cf. J. DUMMER, Frechulf von Lisieux und die *Historia tripartita*, in: *Philologus* 115 (1971) p. 60, n. 15. J'ai préféré fournir ce texte de Marius plutôt que celui de l'édition de MOMMSEN (n. 1), parce que d'une part Mommsen n'a pas connu Fréculphe et que d'autre part son édition comporte un certain nombre de distractions et de partis pris. Par exemple, à la notice 500.1, il lit *Gundobagando* alors que L nous fournit la leçon *Gundobaudo*. Plus haut, il rétablit le consul Viator de l'année 495 qui ne se trouve pas dans L sans le signaler dans l'apparat critique, ni dans le texte. En outre, Mommsen »classicise« le latin de Marius: il annonce en effet dans la préface qu'il corrigera les graphies qu'il estime fautives sans les signaler toutes dans l'apparat critique. Beaucoup de ces corrections, me semble-t-il, effacent des traits de langue mérovingiens que nous a transmis L.

22 *Chronica maiora*, texte établi par Ch. W. JONES, in: CCSL 123b, 1977, p. 461-544.

verbes sont toujours au parfait, on ne trouve aucun cas de subordination, le ou les auteurs de la source restent tout à fait neutres face aux événements qu'ils rapportent. De cette unité stylistique, on conclut à l'existence d'une source qu'on pourrait appeler ravennate. Elle devait couvrir les années 455 à 526 et parlait seulement d'événements liés directement au pouvoir de Ravenne.

Entre les *Fasti Vindobonenses priores* et la Chronique de notre auteur, on notera une grande ressemblance dans les fastes consulaires²³. Cette similitude ne peut être fortuite. On doit donc supposer que les fastes consulaires de Marius des années 455 à 526 sont hérités de la source ravennate.

Il est aussi remarquable qu'aucune notice des Chroniques consulaires ne présente des ressemblances avec celles qui traitent du royaume wisigothique dans notre chronique (not. 455, 456.2, 463, 467.2). On peut en inférer qu'il existe à l'origine une source wisigothique indépendante de la ravennate.

II. La source italienne

Un autre texte permet de discerner l'existence d'une troisième source de Marius, source qui traiterait de l'Italie et, avant tout, de ses relations avec Byzance de 532 à 579. Le texte qui garde des traces de cette source est communément appelé la Continuation de Marcellin²⁴, chronique qui fut probablement rédigée à Milan.

Les passages semblables concernent l'expédition de Théodebert en Italie, le pillage d'Antioche par les Perses et la capture de Vitigès par Bélisaire. Enfin les deux auteurs racontent de la même manière énigmatique un important rebondissement de la querelle des »Trois chapitres«²⁵, le voyage de Vigile à Constantinople:

Indictione II App. solius. Theudibertus Francorum rex cum magno exercitu adveniens Liguriam totamque deprædat Aemiliam ... exercitu dehinc suo morbo laboranti ut subveniat, paciscens cum Belisario ad Gallias revertitur (MA 539.4).

Ind. III Iustini Iun. solius. Parthi in Syriam ingressi multas urbes subvertunt ... Antiochia magna deprædata demolitur a Persis.

Belesarius Ravennam ingreditur regem Vittegis et reginam cunctasque opes Gothosque nobiliores tollens secum ad imperatorem revertitur (MA 540.1-3).

C. Appione, ind. II. Hoc consule Theudebertus rex Francorum Italiam ingressus Leguriam Emiliamque devastavit eiusque exercitus loci infirmitate gravatus valde contribulatus est (Marius not. 539).

C. Iustino, ind. III. Hoc consule Persi Antiochiam vastaverunt universamque Siriam depopulantes (Marius not. 540.1).

C. Iustino, ind. III. ... Eo anno Belesarius patricius Witegis regem Gothorum de Ravenna captivum abductum Constantinopoli cum uxore et thesauris Iustino Augusto præsentavit (Marius not. 540.2).

23 De 456 à 490, le texte de Marius et les *Fasti* ont vingt-six fois les mêmes consuls dans le même ordre, une fois dans l'ordre inverse et seulement cinq fois des consuls différents (quatre fois Marius ou les *Fasti* ont omis les consuls). De manière générale, Marius a des fastes très proches de ceux des Consulaires italiennes de 455 à 526. Néanmoins de 500 à 526 Marius est le seul en Occident à nous présenter à six reprises les consuls à la manière orientale. Il est possible que ses fastes aient été contaminés par des fastes de l'Empire d'Orient. Cf. R. S. BAGNALL, A. CAMERON, S. R. SCHWARTZ, K. A. WÖRZ, *Consuls of Later Roman Empire*, Atlanta 1987, p. 50-51 et p. 446-587.

24 Marcellini Auctarium. Chronica, texte édité par Th. MOMMSEN, in: MGH, Auct. Ant. XI, 1893, p. 104-108 (abrégé MA).

25 Cf. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, Bruges 1949, vol. II, p. 638-654.

Papa Vigilius ingressus est Constantinopolim VIII Kld. Februarias (MA 547.4).

P. C. Basili ann. VI. ind. X. Hoc anno Vigilius papa Romanus Constantinopoli properavit (Marius not. 547.1).

La source commune à la Continuation et à notre chronique est vraisemblablement distincte de la source ravennate. Les critères formels²⁶ viennent le confirmer: les notices qui relèvent de cette source chez Marius sont beaucoup moins succinctes que celles de la source ravennate. En outre, cette nouvelle source, que l'on pourrait appeler italienne, use facilement de la subordination – ce que ne faisait pas la ravennate – et l'ordre des mots y est beaucoup moins rigide. Il y a encore de notables différences lexicales entre les deux sources²⁷. Enfin la source ravennate ne prend jamais position alors que l'italienne ne cesse de légitimer les actions de l'Empire d'Orient en Italie²⁸. Malgré sa sympathie pour Byzance, l'auteur de cette source doit se trouver en Italie, car lorsque Byzance abandonne la grande majorité de ses possessions en Italie, la source ne parle presque plus que des Lombards qui viennent de s'y installer.

Il est notable que dans la Continuation de Marcellin et la Chronique de Marius, le cadre chronologique soit le même: mêmes consuls et même présence de l'indiction. Les fastes consulaires, tout comme les notices de cette source, semblent influencés par l'Empire d'Orient. Notre chronique a les mêmes fastes que ceux de l'Orient sauf en 534, où les consuls sont présentés comme en Occident²⁹. Marius a dû tirer de cette source la seconde et dernière partie de son cadre chronologique qui, lui, comprend aux côtés des consuls les indictions. On peut ainsi déterminer l'existence d'une source italienne qui serait la troisième utilisée par Marius, après la ravennate et la wisigothique.

III. La source burgondo-franque

Enfin, en comparant le texte de Marius à ceux des *Historiarum libri decem* de Grégoire de Tours³⁰ et de la *Passio sancti Sigismundi regis*³¹, nous pouvons déterminer une quatrième source à Marius, qui sera appelée burgondo-franque:

La notice 500.1–2 de la Chronique de Marius ressemble beaucoup à des passages de ces deux textes:

Moventesque simul hii tres exercitum, id est Chlodovechus contra Gundobadum et Godigiselo, cum omni instrumento belli ad castrum cui Divione nomen est pervenerunt ... Godigiselus Chlodovecho coniungitur, ac uterque exercitus Gundobadi populum adteret. At ille dolum fratres quem non suspecabatur, advertens, terga dedit fugamque iniit ... Avinionem urbem ingreditur Godigisilus vero, obtenta victuria ... Viennam que triumphans, tamquam si iam totum possederit regnum, ingreditur ... Post haec resumptis viribus ... contra Godigisilo fratrem suum exercitum conmovet eumque apud Viennam civitatem inclusum obsidit ... interfectis senatoribus Burgundionibusque qui Godigiselo

26 J'ai déjà cité la rupture qu'il y a entre les deux sources, où l'on passe sans transition de la mort de Théodoric à la révolte de Nika.

27 Par exemple la source ravennate appelle l'empereur *Imperator* et l'italienne *Augustus*.

28 La prise de la Sicile par Bélisaire (not. 535), par exemple, est présentée comme une restitution à l'Empire romain.

29 Cf. BAGNALL et alii (n. 23) p. 588–617.

30 Gregorii episcopi Turonensis libri historiarum, texte édité par B. KRUSCH et W. LEVISON, in: MGH, Script. Rer. Merov. I/21, 1937, p. 1–537, abrégé Hist.

31 Édité par B. KRUSCH, in: MGH, Script. Rer. Merov. II, 1888, p. 329–348.

consenserant. *Ipse vero regionem omnem, quod nunc Burgundia dicitur, in suo dominio restauravit* (Hist. II 32–33).

La *Passio sancti Sigismundi regis* présente un passage plus proche encore de celui de Marius, car l'auteur anonyme de cette Passion ne fait pas allusion au siège d'Avignon par Clovis (que j'ai omis dans l'extrait). Certains auteurs³² qui s'appuient justement sur l'absence de mention de ce siège dans Marius pensent qu'il aurait été inventé de toutes pièces par Grégoire pour donner un peu de lustre à cette campagne franque sans gloire; en outre, tout comme Marius, l'anonyme ne donne pas le nom du roi envahisseur, Clovis:

In ipsis temporibus Sicambrorum gens ilico convalescens, multas regiones ... manu suis subdiderunt ditionibus. Quas regiones sibi subiugatas, Galliarum fines invadendas audacter expetierunt. Quorum adiunctus Godigiselus, frater Gundobadi, preliendi cum Germanorum solatio contra Gundobadum arma arripuit. Quo fugato regnum Galliarum paucis diebus sibi subiugasse visus est. Non post multo tempore, resumptis viribus, Gundobadus, deiectis portis Viennensium civitatis cum multo exercitu, captoque germano suo Godegiselo cum uxore et prolibus suis igne concremavit omneque regnum quod per vim perdidit vindicavit (Passio c. 2–3).

Si, dans Marius, les formules ne sont pas toutes identiques, on reconnaît le même mouvement général:

Patricio et Cippacio. His consulibus pugna facta est Divione inter Francos et Burgundiones Godegeselo (Gundoislo Fr^S) hoc dolose contra fratrem suum Gundobaudum (Gundaubaudum Fr^S) macenante (machinante Fr^S). In eo proelio Godegeselos (Godoislus Fr^S) cum suis adversus fratrem suum cum Francis dimicavit et fugatum fratrem suum Gundobagaudum (Gundaubaudum Fr^S) regnum ipsius paulisper obtinuit et Gundobagaudus (Gundebaudus Fr^S) Avinione latebram dedit. Eo anno Gundebagaudus (Gundobaudus Fr^S) resumptis viribus Vienam cum exercitu circumdedit captaque civitate fratrem suum interfecit pluresque seniores hac Burgundiones qui cum ipso senserant multis exquisitisque tormentis morte damnavit regnumque quem perdidit cum id quod Godegeselus habuerat receptum usque in diem mortis suae feliciter gubernavit (Marius, not. 500. 1–2).

Il y a encore d'autres passages de la Chronique de Marius et de ces deux œuvres qui parlent en des termes très voisins des mêmes épisodes:

(Sigismond) *se a laicatu in habitum religionis mutavit ... (les Burgondes) una cum conjuge et filiis in puteum iactaverunt* (Passio, c. 9). *eo anno rebellantibus Saxonibus, Chlothacharius rex, commoto contra eos exercito, maximam eorum partem delevit, pervagans totam Thoringiam ac devastans, pro eo quod Saxonibus solatium praebuissent* (Hist. IV 10).

C. Maximo, indictione I. Hoc consule Sigismundus rex Burgundionum a Burgundionibus Francis traditus est et in Francia in habitu monaechale (in habitu monachi Fr^S) perductus ibique cum uxore et filiis in puteo est projectus (Marius, not. 523). *P. C. Basili ann. XV, ind. IIII. Eo anno iterum rebellantes Saxonibus (Saxones Fr^S) Chlotarius rex pugnam dedit ibique maxima pars Saxonum cecidit. Eo anno Franci totam Toringiam pro eo quod cum Saxones coniuravit vastaverunt* (Marius, not. 556.1–2).

Entre Grégoire, la Passion et Marius, il y a une source commune indépendante des autres.

Le parallèle entre ces textes démontre l'existence d'une source burgondo-franque qui chez Marius couvre les années 500 à 581. Elle semble avoir des caractéristiques stylistiques qui la distinguent des autres, en particulier un usage fréquent des

32 C. BINDING, *Das burgundisch-romanische Königreich*, Berlin 1868, p. 160–161 et KURTH (n. 19) p. 398–399.

accusatifs absolus. Il faut remarquer qu'elle prend toujours parti pour le roi mérovingien: Chramne, par exemple, qui se révolte contre son père Clotaire, est qualifié d'*insanus* (not. 560.2).

Difficile à savoir quelle forme avait cette source: s'agissait-il d'une chronique datée par les consuls ou par les rois mérovingiens ou encore d'un récit suivi? Il est encore impossible de le dire. En revanche, on peut avancer une supposition sur le lieu où elle était conservée. La *Passio sancti Sigismundi regis* a été écrite à Agaune³³. Il est vrai qu'elle a été écrite bien après la mort de Marius, à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e³⁴, mais il est fort possible que la source de la Passion ait déjà été à Agaune au VI^e siècle. En tous les cas, comme nous l'avons remarqué plus haut, Marius ne parle pas de son diocèse, mais semble s'intéresser au Valais. Il est donc vraisemblable qu'il a trouvé là-bas sa source burgondo-franque en même temps que des informations sur les événements locaux dont il parle dans sa chronique. On ne peut toutefois affirmer que les événements de la source burgondo-franque se trouvaient dans le même texte que les événements locaux.

Après 556, Marius et Grégoire ne racontent aucun événement de manière semblable. Pourtant, après cette date encore, ils mentionnent tous deux de nombreux épisodes identiques, mais sans ressemblance formelle et avec des divergences sur le fond. Grégoire n'a donc eu sous les yeux que le début de cette source burgondo-franque. Or les événements locaux valaisans apparaissent après 556. Ce fait empêche de dire si cette source burgondo-franque contenait ou non les événements locaux. On ne peut donc pas déterminer l'existence d'une source locale indépendante de cette source burgondo-franque qui vient d'être mise en évidence.

Nous voilà arrivés au même découpage de sources que W. Arndt; nous avons en effet déterminé une source ravennate, une wisigothique, une burgondo-franque et une italienne, qu'il appelle milanaise. J'ai pu avancer que Marius a trouvé une part de ses informations à Agaune et supposer qu'il existait une source locale qui peut représenter davantage que des souvenirs de Marius dans la mesure où, tout comme la source burgondo-franque, elle se rattache à Agaune.

Nous ignorons encore sous quelle forme Marius a trouvé la source ravennate, la wisigothique et l'italienne, et jusqu'à quelle année allaient ses sources écrites. Un examen des textes apparentés qui se trouvent dans un contexte codicologique semblable va nous permettre d'apporter des éléments de réponses à ces deux questions.

b. Textes ayant un lien avec la suite de chroniques qui se trouve dans le manuscrit de Londres

Nous avons vu que dans le manuscrit de Londres, qui seul contient le texte de Marius, notre chronique fait suite à une série hétérogène de chroniques.

Cette série de chroniques commence par celle de Jérôme (d'Adam à 378), puis viennent les *Chronica Gallica a. CCCCLII* (de 379–452) et, à la fin, sont intercalés

33 J. M. THEURILLAT, L'abbaye de St-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale, in: *Vallesia* 9 (1954) p. 83.

34 Pour la date cf. M. BESSON, *Monasterium Acaunense*, Fribourg 1913, p. 128 et B. KRUSCH, in: *MGH, Script. Rer. Merov.* VII, 1919, p. 776.

sans transition quatre ans de la Chronique de Prosper (452–455). La transition entre la Chronique de Jérôme et les *Chronica Gallica* est assurée par la phrase *Hucusque Hieronimus presbiter ordine praecedentium annorum; quae sequuntur Prosper digessit*. L'attribution, dans les manuscrits, des *Gallica* à Prosper est fautive³⁵. Il n'y a pas de transition entre ces *Gallica* et les quatre ans de la vraie chronique de Prosper. En revanche, à la fin de cet extrait de Prosper, on lit *Usque hic Prosper quae secuntur Marius episcopus*.

Le manuscrit de Londres n'est pas le seul à présenter cette suite de chroniques qui précède celle de Marius. Une chronique, les *Chronica Gallica a. DXI*³⁶, s'inspire de cette même série et garde des traces des quatre ans de Prosper³⁷. Dans ce texte, nous trouvons des traces de sources de Marius³⁸. En outre, deux manuscrits contiennent la même suite à l'exclusion des quatre ans de Prosper. Les deux manuscrits en question se trouvent respectivement à Bamberg (Staatsbibliothek, ms. Patr. 62) et à Munich (Staatsbibliothek, ms. 6). Tous deux sont du IX^e siècle.

I. Les relations entre la source ravennate et la source italienne

Ces deux manuscrits contiennent, après la série de chroniques, deux *laterculi*³⁹ presque semblables; toutefois celui de Bamberg couvre les années 453 à 525, alors que celui de Munich continue jusqu'en 707. Les deux *laterculi* contiennent quatre notices. Or, trois de leur quatre notices sont communes à Marius et à ceux-ci.

a. 524 Boetius patricius *vel* consul in territorio Mediolanense interfecitur.

a. 525 Simmachus Ravenna occiditur. (le *laterculus* de Bamberg ne contient pas cette notice).

a. 526 Theodoricus rex Gothorum Ravennae moritur Athalaricus nepos eius fit rex.

a. 532 *Hic inchoat cyclus Dionysii*.

C. *Iustino et Opilione, ind. II. ... Eo anno interfectus est Boetius patricius in territorio Mediolanense.*

Probo Juniore et Filiximo, indictione III. His consulibus occisus est Simachus patricius Ravennae.

C. *Olibrio, ind. IIII. Hoc consule defunctus (sic) (defuncto rege Fr^S) est Theodoricus rex Gothorum in urbe Ravenna et levatus est Athalaricus rex (Athalaricus Fr^S) nepos eius. (Marius not. 524.3–526).*

Les quatre notices sont datées avec exactitude par les années de l'ère chrétienne. En revanche, il y a une erreur de six ans dans leur datation par les années de règne des empereurs et des rois francs. Ce fait dénote qu'originellement les notices ne devaient pas être datées par années impériales.

35 L. VALENTIN, *Saint Prosper d'Aquitaine*, Toulouse 1900, p. 660–675.

36 Edités par Th. MOMMSEN, in: MGH, Auct. Ant. IX, 1892, p. 626–666 conjointement avec les *Chronica Gallica a. CCCCLII*.

37 Cf. O. HOLDER-EGGER, *Untersuchungen über einige annalistische Quellen zur Geschichte des fünften und sechsten Jahrhunderts*, in: *Neues Archiv* 1 (1876) p. 120. Il détermine comme sources à ces *Chronica Gallica a. DXI*, la Chronique de Jérôme, les *Gallica a. CCCCLII* et la dernière année de la Chronique de Prosper d'Aquitaine.

38 Une famille d'autres manuscrits appelés *Sigebertiani*, parce qu'y figure la Chronique de Sigebert de Gembloux, contient cette même suite de chroniques; cf. Th. MOMMSEN (n. 36) p. 624. Les *Sigebertiani* n'ont pas de passage commun avec Marius; aussi, je n'en parlerai pas.

39 Edités par Th. MOMMSEN, in: MGH, Auct. Ant. IX, 1892, p. 621–623, c'est une liste de rois francs et d'empereurs d'Orient avec leurs années de règne, d'où leur nom de *laterculi*. L'auteur a tenté de faire correspondre les années de règne avec l'ère chrétienne, mais il s'est trompé de six ans. A ces années sont ajoutées quatre notices qui vont être citées.

Le *vel consul* de l'année 524 suggère que la source commune devait être datée par les consuls⁴⁰. L'auteur du *laterculus* ayant vu le nom de Boèce comme consul en 510 aurait rajouté cette précision tout en abandonnant les fastes consulaires qui ne l'intéressaient pas. Toutes les phrases communes entre les *laterculi* et la Chronique de Marius appartiennent à la source ravennate qui, nous l'avons vu, est consulaire.

En outre, dans le manuscrit de Bamberg, la Chronique de Bède puis les *Annales Lobienses* font suite à ce *laterculus*. Dans la Chronique de Bède de ce manuscrit, on trouve un certain nombre d'interpolations⁴¹ concernant soit les royaumes francs, soit l'Italie. Certaines interpolations concernant les royaumes mérovingiens traitent de mêmes événements que la Chronique de Marius, mais toujours en des termes très différents; en revanche, toutes les interpolations touchant à l'Italie sont très semblables à certaines notices de Marius: cela prouve que l'auteur n'a pas eu Marius sous les yeux, mais bien une source identique parlant seulement de l'Italie:

Theodebertus rex Francorum, Italiam ingressus, Liguriam Emiliamque devastavit.
Sub Iustiniano Buccelenus dux Francorum a Narsete interficitur.
Tunc Alboenus rex Langobardorum relinquens atque incendens Pannoniam suam patriam cum omne gente venit Italiam.

Notices presque identiques mais abrégées de trois notices de la source italienne⁴².

Appione, ind. II. Hoc consule Theudebertus rex Francorum Italiam ingressus Leguriam Emiliamque devastavit ... (Marius, not. 539).

Eo tempore Buccelenus dux Francorum in bello Romano cum omni exercitu suo interiit (Marius, not. 555.4).

Ann. III cons. Iustini Iunioris Aug., ind. II. Hoc anno Alboenus rex Langobardorum cum omni exercitu relinquens atque incendens Pannoniam suam patriam cum vel mulieribus vel omni populo suo in fara Italiam occupavit (Marius, not. 569.1).

Il faut noter que la source italienne est attestée jusqu'en 569 puisque le manuscrit de Bamberg présente une notice de cette année tirée de cette source. On peut déduire qu'elle continuait chez Marius au-delà de 568, date à laquelle elle devait se terminer selon W. Arndt qui avance probablement cette hypothèse en raison de la notice de cette année-ci dans Marius: *A principio mundi usque ad hunc consulem fiunt anni VDCCXLVIII*. En effet, le compte des années du monde marque souvent la fin d'une chronique. Il semble donc que la source italienne avait une continuation dont Marius a disposé. L'étude de la chronologie confirmera que Marius a disposé de sources écrites jusqu'à la fin de sa chronique.

Nous avons vu qu'à l'origine, la source italienne était distincte de la source ravennate. La trace de ces deux sources dans le manuscrit de Bamberg se trouve

40 En raison de la dernière notice de l'année 532, Th. MOMMSEN, *Adnotationes antiquiores ad cyclos dionysianos*, in: MGH, Auct. Ant. XI, 1893, p. 751-752, pense que les trois autres notices viennent d'un cycle dionysien. Il néglige la parenté codicologique entre Marius et ces textes.

41 Elles sont incomplètement éditées par G. WAITZ, in: MGH, SS XIII, 1881, p. 226.

42 La notice concernant Buccelin (not. 555.6) pourrait sembler provenir de la source burgondo-franque, mais celle-ci évite de raconter des défaites. Elle aurait présenté l'expédition meurtrière de Buccelin autrement. En effet, quand l'auteur de cette source doit raconter une défaite, il la transforme en victoire: la première guerre contre les Saxons par Clotaire a été une affreuse défaite, alors que dans Marius c'est une bataille difficile qui se termine par la victoire de Clotaire (not. 555.3). La notice 556.4 qui traite probablement de la même expédition de Buccelin la présente sous un jour beaucoup plus favorable que dans l'autre notice. Cette notice doit provenir, elle, de la source burgondo-franque.

justement après la même série de chroniques que continue Marius. Cette coïncidence prouve que ces deux sources ont été regroupées avant que Marius ne les ait consultées. Il a donc disposé d'un manuscrit unique qui comprenait au moins ces deux sources.

II. Relations entre la source ravennate et la source wisigothique

Enfin, dans les *Chronica Gallica a. DXI*, on trouve la preuve que la source wisigothique était également associée à la ravennate et à l'italienne avant que Marius ne l'ait eue sous les yeux⁴³; par conséquent, Marius a trouvé trois de ses sources dans un seul manuscrit:

Avitus cum eo anno uno et mensibus III.

I.

II. *Marcianus obiit et Avitus occisus est a Maioriano comite domesticorum Placentiae. Leo Constantinopoli ann. XXI.*

Maiorianus Romae cum Leone regnavit ann. III menses VI.

III *Maiorianus ingressus Arelatem qui volens Africam proficisci naves eius in Hispaniis a Wandalis captae sunt iuxta Cathaginem Spartariam. Profectus autem ex Arelate ad Italiam a patricio Recimere occiditur Dertona et levatus est Severus de Lucaniis imperator simul et consul.*

V. *Fredericus frater Theudericus regis pugnans cum Francis occiditur iuxta Ligerim.*

X. *Theudericus rex Gothorum ab Eurico fratre suo Tholosa occiditur. Obiit Severus imperator et levatus est Anthimius Romae ann. V (Gall. a. DXI, 628-645).*

C. Iohanne et Varana. His consulibus deiectus est Avitus imperator a Maioriano et Recemire Placentia (Placentia Fr^S) et factus est episcopus in civitate (Marius not. 456.1).

Magno et Apollonare. His consulibus Maiurianus imperator profectus est ad Ispanias (Hispaniam Fr^S).

Eo anno captae sunt naves a Wandalis (Wandalis Fr^S) ad Elecem iuxta Cartagine Spartaria (ad Karthaginem Spartariam Fr^S) (Marius not. 460.1-2).

C. Severino et Dagavulfo. His consulibus deiectus est Maiurianus de imperio in civitate Dertona a Recemere Patricio et interfectus est supe(r) Ira fluvio et levatus est Sevirus imperator Ravenna (Marius not. 461).

Basilio et Bibiano. His consulibus pugna facta est inter Egidio et Gothos inter Legere et Legerecino iuxta Aurilianis ibique interfectus est Frediricus rex Gothorum (Marius not. 463).

Poseo et Iohanne. His consulibus levatus est Antimus imperator.

Eo anno interfectus est Theodoricus rex Gothorum a fratre suo Tholosa (Marius not. 467.1-2).

Les *Chronica Gallica a. DXI* avaient une source datée par les consuls⁴⁴, tout comme Marius. En outre, on retrouve deux particularités orthographiques identiques⁴⁵. Elles sont par conséquent très proches de la Chronique de Marius. Le manuscrit qu'utilise l'auteur des *Gallica* devait être très semblable à celui que Marius a repris: il contenait la Chronique de Jérôme, les *Gallica a. CCCCLII* et les dernières années de Prosper. On voit aussi qu'il contenait deux sources de Marius, la ravennate et la wisigothique, mais seulement jusqu'en 467.

Les traces de la source wisigothique et celles de la ravennate sont là évidentes.

43 O. HOLDER-EGGER, *Über die Weltchronik des sogenannten Severus Sulpitius und Südgalische Annalen des fünften Jahrhunderts*, Göttingen 1875, p. 35-39, a pensé que l'auteur des *Gallica a. DXI* avait eu sous les yeux la Chronique de Marius. Mais MOMMSEN (n. 37) p. 626, a montré que c'était impossible, car ces chroniques ont été écrites peu après 511. En outre elles n'ont des traits communs avec celle de Marius que jusqu'en 467.

44 HOLDER-EGGER (n. 43) p. 33.

45 *Ispanias, Tholosa*, pour *Hispanias et Tolosa*.

Nous avons cette fois, après la même série de chroniques que continuait la Chronique de Marius, les traces de la source wisigothique et de la source ravennate. Il est hors de doute que ces deux sources, à l'origine indépendantes, ont été liées par la suite. Par conséquent, Marius a fait recopier un manuscrit qui contenait déjà trois sources, la source ravennate, la wisigothique et la milanaise. Si l'on veut reconstituer le contenu du manuscrit que Marius a complété, on peut dire qu'il devait contenir la Chronique de Jérôme, les *Chronica Gallica a. CCCCLII*, puis trois ans de la Chronique de Prosper d'Aquitaine; ensuite venait la source wisigothique (455–467) déjà combinée à la ravennate (455–526) et enfin suivait la source italienne (532–579).

Ces sources ont donné le cadre chronologique à notre chronique. Marius a unifié ces sources disparates; il a donc fait œuvre de compilateur. Cette constatation ne sera pas sans incidence sur l'étude de la chronologie que je me propose d'aborder maintenant.

2. La chronologie

Nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur la chronologie de Marius. Dès la notice 523, on trouve dans notre chronique, à côté des consuls, les indictions. Or les deux systèmes ne se recoupent qu'incomplètement. Si l'année consulaire commence le premier janvier pour se terminer le 31 décembre, l'année indictionnelle, basée sur un cycle de quinze ans, court du premier septembre au 31 août⁴⁶. C'est pourquoi les années indictionnelles et consulaires ne se recoupent que huit mois sur douze. L'indiction à la tête d'une notice commence quatre mois avant l'année consulaire indiquée en même temps.

La grande majorité des chercheurs pensent que Marius a fait usage uniquement de l'année consulaire⁴⁷. Quelques-uns soutiennent pourtant que dès l'année 523, Marius use de l'indiction⁴⁸. Le problème, me semble-t-il, a été mal posé. Il serait étonnant que les sources de Marius, de provenances si diverses, aient toutes eu le même système chronologique. Aussi Marius, avec des moyens vraisemblablement inexistant, a-t-il dû fondre ses sources dans une chronologie unique qu'il avait choisie parmi celles qu'elles lui offraient.

46 Cf. H. GROTEFEND, *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, Hanovre¹⁰ 1960, p. 8–9.

47 MOMMSEN (n. 1) p. 228–229, P. E. MARTIN, *La Suisse à l'époque mérovingienne*, Genève 1910, p. 229, n. 2, M. WEIDEMANN, *Zur Chronologie der Merowinger im 6. Jahrhundert*, in: *Francia* 10 (1982) p. 504–507. E. STEIN (*Post-consulat et Autocratoria*, in: *Mélanges Bidez II*, *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientale et slave* 2 [1934] p. 869–912) tout en estimant de règle l'année consulaire, s'est aperçu que de nombreux événements étaient reculés d'une année. Pour lui, Marius change de système consulaire au cours de sa chronique. Dès 575, Marius aurait utilisé un nouveau système post-consulaire, le système victorien qui consiste à appeler première année post-consulaire l'année même du consulat. Il s'ensuit que des années 575 à 581, il faudrait reculer toutes les notices d'une année. Cette explication n'est pas valable: d'une part, elle ne rend pas compte des nombreuses «erreurs» de Marius avant 575, d'autre part, elle doit admettre de nouvelles «erreurs» de 575 à 581 (voir son article, p. 880, n. 4 et 5). En outre, ce nouveau système de datation qu'il attribue à Marius est attesté surtout dans les inscriptions.

48 MONOD (n. 19) p. 162–163, H. LECLERCQ, *Marius d'Avenches*, in: *DAFL* 10,2 (1932) col. 2173, SANTSCHI (n. 5) p. 33.

On peut avancer une hypothèse. A la première notice de l'année 581 annoncée comme l'année II du consulat de Tibère (=581) et l'indiction XIV (du 1. 9. 580–31. 8. 581), notre chroniqueur rapporte la mort de la reine Austrichilde, épouse de Gontran. Au lieu d'introduire cette notice par le *hoc anno* habituel, Marius écrit *ea indictione*. Or Austrichilde ne meurt pas en 581, mais en septembre 580⁴⁹. L'année indictionnelle est juste, l'année consulaire, fautive. Pourquoi Marius n'a-t-il pas placé cette notice sous le consul de l'année précédente au lieu de déroger à la règle?

On peut expliquer ce phénomène en supposant que Marius a disposé d'une source franque écrite d'où viendrait cette notice et que cette source franque n'avait pas eu le même système chronologique que celui qu'il avait adopté dans sa chronique. Marius aurait dû adapter, sans table de concordance, les notices franques au cadre chronologique qu'il avait hérité de la source italienne. Ecrivant peu après 581, il se serait aperçu que son adaptation présentait un accroc: la seconde notice de 581 était dans sa bonne année et la première annonçant la mort d'Austrichilde correspondait à l'année précédente. Il y aurait remédié en précisant l'indiction au lieu de l'année consulaire au début de la notice parlant de l'épouse de Gontran.

Si mon hypothèse est juste, on peut déduire de ce *ea indictione* non que Marius utilisait l'année consulaire, mais qu'il croyait l'utiliser chaque fois qu'il écrivait *eo anno* ou *eo consule*, c'est-à-dire à toutes les notices sauf à celle d'Austrichilde. Marius n'a pu prendre conscience des limites de son parti pris chronologique que pour un événement récent. Rien ne prouve que toutes ses sources usaient du système consulaire qu'il leur attribue par commodité.

Aussi, avant de se demander si la chronologie de Marius est exacte, il faut déterminer le système chronologique de chaque source. Il convient, pour cela, de se pencher sur toutes les notices de chaque source séparément.

Auparavant, on doit remarquer que la chronologie relative des notices à l'intérieur d'une même année n'est pas respectée dans notre chronique. Quand Marius met plus d'une notice dans une même année, il a tendance à placer en tête la notice rapportant un événement local, puis la notice burgonde ou franque et enfin la notice ravennate ou italienne. En revanche, dans la suite des notices d'une même source, la chronologie relative semble toujours exacte.

a. Chronologie de la source ravennate (455–523) et de la wisigothique (455–467)

On a vu qu'avec la source ravennate, Marius avait trouvé son cadre chronologique consulaire. Il est normal que toutes les notices provenant de cette source correspondent à l'année consulaire sous laquelle elles sont placées. Seules trois notices semblent à leur mauvaise place, la mort d'Odoacre (not. 492), celle d'Odoind (not. 500.3) et de Boèce (not. 524). Le premier meurt en 493⁵⁰. Or les consuls de cette année manquent dans L. Aussi la mention d'Odoacre se trouve juste après les consuls de 492. Comme cela a déjà été dit⁵¹, rien ne prouve cependant que cette notice était mal placée dans la source: Marius ou son copiste a simplement pu oublier les consuls de

49 STEIN (n. 47) p. 880, n. 2.

50 E. DEMOUGEOT, La formation de l'Europe et les invasions barbares, Paris 1979, vol. II, 2, p. 804.

51 Par BAGNALL et alii (n. 23) p. 51.

493. La mort du comte Odoind est datée de 500, une Consulaire italienne la date de 503⁵². Il n'est pas possible de dire laquelle des deux chroniques est précise. Enfin la mort de Boèce est en 524. La date de cet épisode est très discutée; il semble impossible de trancher car deux chercheurs arrivent à des conclusions opposées⁵³.

Il ne fait pas de doute que la chronologie de la source ravennate était consulaire et assez exacte. En revanche, des quatre événements wisigothiques, deux seuls sont placés sous les bons consuls. L'arrivée des Burgondes en Lyonnaise (not. 456.2) n'a lieu qu'en 457⁵⁴. Théodoric II meurt en 466 et non, comme le croit Marius, en 467⁵⁵. Il semble qu'en étant intégrée à la source ravennate, bien avant que Marius ne l'ait eue sous les yeux, la chronique wisigothique ait souffert. Il me paraît difficile de déterminer quel était son système chronologique. Ses notices ont pu être rajoutées à la source ravennate après coup, de mémoire, par un compilateur du V^e siècle, ce qui expliquerait de telles erreurs.

b. Chronologie de la source italienne (532–580[?])

Nous avons vu que la fin du cadre chronologique de Marius, à la fois consulaire et indictionnel, venait de la source italienne; aussi cette source devait-elle utiliser l'un de ces deux systèmes. Il n'y a que trois notices qui ne correspondent ni à l'indiction ni à l'année consulaire: il s'agit de la prise de Milan par les Goths et les Burgondes⁵⁶ (not. 538) qui a lieu en 539⁵⁷, de la mort de Totila (not. 553) qui est placée une année trop tard⁵⁸ et celle de Teia qui a lieu aussi en 552⁵⁹ alors que Marius la place en 554.

Lequel des deux systèmes consulaire ou indictionnel utilisait cette source? La

52 Auctarium Prosperi (n. 20) a. 503.

53 B. BARNISCH, *The Anonymus Valesianus II as a source of the last Years of Theodoric*, in: *Latomus* 42 (1983) p. 572–596, donne raison à Marius; C. MORTON, *Marius of Avenches, the Excerpta Valesiana and the Death of Boethius*, in: *Traditio* 38 (1982) p. 107–136, lui donne tort. Il y a quatre témoignages qui permettent de dater la mort de Boèce et de son beau-père Symmaque. Pour Marius, Boèce meurt en 524, Symmaque, en 525. L'*Anonymus Valesianus* (édité par Th. MOMMSEN avec les Consulaires italiennes) nous apprend que Boèce est exécuté avant le fameux voyage du pape Jean I^{er} à Constantinople, que Symmaque subit le même sort pendant que Jean I^{er} est à Constantinople. Le pape meurt lui-même à son retour de cette ambassade infructueuse. Ces renseignements concordent avec ceux que nous fournit Marius puisque nous savons par ailleurs que le voyage du pape a lieu de fin 525 au début de 526. En revanche, le *Liber pontificalis* et Procope nous apprennent que Boèce et Symmaque meurent quelques jours avant Théodoric lui-même, donc en 526. C. Morton affirme que Marius ne peut avoir une chronologie sûre pour l'Italie. Il me semble que Marius, en l'occurrence dépend entièrement de sa source. Or cette source ravennate semble précise (cf. BAGNALL et alii [n. 23] p. 50–51). C. Morton montre ensuite que l'*Anonymus Valesianus* a été remanié et que par conséquent son témoignage n'est pas fiable. On se trouve alors devant le témoignage contradictoire de Marius et ceux de Procope et du *Liber pontificalis*. Il semblerait qu'il faille rejeter les dates fournies par Marius. Néanmoins, on pourrait admettre avec Barnisch qu'indépendamment, Procope et le *Liber pontificalis* aient voulu rapprocher les exécutions des deux sénateurs avec la mort de Théodoric pour montrer l'efficacité de la vengeance divine.

54 DEMOUGEOT (n. 50) p. 581, n. 43.

55 Ibid. p. 630. Il faut noter que les *Gallica a. DXI* commettent cette même erreur.

56 Cette notice ne semble pas provenir de la source burgondo-franque, car les Burgondes y sont représentés comme des profanateurs; or cette source burgondo-franque leur est toujours favorable.

57 STEIN (n. 25) p. 359–360.

58 Ibid. p. 602, n. 261.

59 Ibid. p. 604.

datation de la grande majorité de ses notices correspond à la fois à l'année indictionnelle et consulaire. Une seule est placée sous les bons consuls sans être dans la bonne indiction:

Consule Belesario (= 535) indictione XIII (= 1. 9. 534–31. 8. 535). Hoc consule eo anno quo consulatum dedit Siciliam ingressus eam imperio romano restituit.

Bélisaire a pris la Sicile, à la fin de son consulat, en décembre 535⁶⁰. Chronologiquement cette notice est particulière, puisque c'est sous son propre consulat que ce général est mentionné. La coïncidence est précisée dans le texte de la notice. Marius – nous l'avons vu – tentait de dater ses notices par les années consulaires. On peut supposer qu'ayant trouvé cette notice l'année suivante avec le rappel que l'événement se passe sous le consulat de l'année précédente, il l'a déplacée d'une année pour faire coïncider la remarque avec le consul.

En revanche, il y a cinq notices dont la datation correspond à l'indiction et non aux consuls⁶¹: Totila (not. 547.2) prend Rome le 17 décembre 546⁶². Buccelin (not. 555.4) meurt en automne 554⁶³. Justinien (not. 566.1) meurt dans la nuit du 14 au 15 novembre 565⁶⁴. Justin II (not. 579.2) meurt le 5 octobre 578⁶⁵. Enfin les Lombards (not. 569.1) arrivent en Italie en novembre 568⁶⁶. Toutes ces notices de Marius correspondent à l'indiction sans correspondre à l'année consulaire. Il paraît donc sûr que la source milanaise faisait usage de l'indiction.

c. Chronologie de la source burgondo-franque (500–581[?])⁶⁷

Les Burgondes n'avaient pas de système chronologique qui leur fût propre, mais dataient les événements principalement par les consuls⁶⁸. Il n'est donc pas étonnant que toutes les notices burgondes (500–534) dont la date soit vérifiable correspondent aux années consulaires⁶⁹.

En revanche, les notices franques (535–581) sont peu fiables chronologiquement. Le problème de la vérification des dates fournies par Marius est difficile, car les recoupements avec d'autres sources sont très rarement possibles.

Il semble qu'à chaque nouveau règne de roi franc, il y ait des distorsions différentes. Le caractère de ces divergences suggère que la source franque de Marius était à l'origine datée par années de règne des rois mérovingiens de Bourgondie.

60 Ibid. p. 540.

61 On pourrait en ajouter peut-être une sixième, le voyage de Vigile (not. 547.1). Pour le *Liber pontificalis*, il arrive à Byzance le 25 décembre 546, mais pour l'*Auctarium Marcellini*, seulement en juin 547 (il faut noter que cette chronique a, pour cette notice, une source commune avec Marius). STEIN (n. 25) p. 641, préfère la seconde date. Rien n'empêche d'adopter la première.

62 STEIN (n. 25) p. 583.

63 Ibid. p. 608.

64 Ibid. p. 780.

65 STEIN (n. 47) p. 880.

66 Ibid. p. 881–884.

67 Je ne traite pas dans ce paragraphe des événements locaux valaisans, dont un seul est datable par ailleurs, la crue du Rhône (not. 580.1) qui a bien lieu en fin 580 (Hist. V 33).

68 BINDING (n. 32) exc. VIII, p. 309–323.

69 La date de la fondation d'Agaune est bien 515, cf. BESSON (n. 34) p. 119–125. La bataille de Vézéronce (not. 524.2) est bien placée (BINDING [n. 32] p. 257–258, n. 890). La datation de la prise de la Bourgondie (not. 534.1) est aussi confirmée (ibid. p. 269–271, n. 928).

La mort du premier roi Théodebert devrait être placée en 547⁷⁰, Marius la place en 548. La mort de son fils Théodebald (not. 555.1) est également placée une année trop tard puisqu'il meurt en 554⁷¹ et non en 555. Enfin la victoire des Francs sur les Romains (not. 556.4) a lieu en fin 554⁷², c'est-à-dire deux ans avant l'année où elle est placée dans notre chronique. A l'époque des rois Théodebald et Théodebert, les trois seuls événements dont la date soit vérifiable semblent être avancés d'une année ou plus dans notre chronique. Sous le roi suivant, Clotaire (555–561), les dates des événements demandent à être examinées plus longuement.

Deux dates sont vérifiables pour le règne de Clotaire, celle de la mort de son fils Chramne et celle de Clotaire lui-même. On sait par Grégoire (Hist. IV 21) que Chramne meurt une année et un jour avant son père. Il importe donc de dater en premier lieu la mort de Clotaire. La date traditionnellement admise pour la mort de Clotaire a été récemment contestée par W. A. Eckhardt⁷³. M. Weidemann⁷⁴ a tenté de défendre la chronologie traditionnelle. La controverse porte sur les correspondances entre les années de règne de Gontran, successeur de Clotaire, et celles de Childebert II proposées par Grégoire. Pour W. A. Eckhardt, Grégoire s'est trompé et la date de la mort de Clotaire que l'on peut déduire des indications de l'historien franc est fautive. M. Weidemann soutient que Grégoire de Tours nous fournit la date juste pour la mort de Clotaire et conteste l'interprétation des données chronologiques fournies par d'autres sources.

Aucun des deux auteurs ne peut être suivi tel quel ici: l'un et l'autre s'appuient en effet sur Marius dans leur démonstration. W. A. Eckhardt pense que Marius utilise l'indiction tout le long de sa chronique sous prétexte qu'il met *ea indictione* à la tête de la notice 581.1 et M. Weidemann soutient que notre auteur use de l'année consulaire sous prétexte qu'il met en tête de la grande majorité de ses notices *eo consule* ou *bis consulibus*. On vient de voir que Marius quand il se trouve devant une source datée par l'indiction n'hésite pas à mettre en tête de ces notices *eo consule*. L'argument de M. Weidemann n'est donc pas valable. En outre, pour sa démonstration, elle doit interpréter des dates de manière vraisemblablement erronée⁷⁵. Il sera donc nécessaire de vérifier la chronologie sans invoquer Marius.

70 STEIN (n. 25) exc. N, p. 816–817. Il s'appuie sur trois témoignages concordant de Grégoire et sur un témoignage d'Agathias qui contredisent celui de Marius.

71 Ibid.

72 STEIN (n. 25) p. 608.

73 W. A. ECKHARDT, Die Decretio Childeberti und ihre Überlieferung, in: Zs. der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Germ. Abt. 84 (1967) p. 1–71.

74 WEIDEMANN (n. 47).

75 WEIDEMANN (n. 47) p. 484–485. Il s'agit de l'interprétation des post-consulats: il y a deux systèmes de datation post-consulaire au VI^e siècle: le système traditionnel qui consiste à appeler première année post-consulaire l'année qui suit le consulat, et le système victorien surtout attesté épigraphiquement, qui consiste à appeler première année post-consulaire l'année même du consulat (cf. STEIN [n. 47]). Par exemple, pour interpréter une inscription d'Avignon, M. Weidemann adopte le système traditionnel alors que la mention de l'indiction permet d'assurer qu'il s'agit du système victorien. Elle est datée ainsi: 8 décembre de la 46^e année post-consulaire de Basile (= 587 selon le système traditionnel, 586 selon le système victorien), 5^e indiction (= 1. 9. 586–31. 8. 587) et 12^e année de règne de Childebert. M. Weidemann soutient la première date, pour montrer que l'on compte les années de Childebert II à partir de son couronnement et non de la mort de son père. Cette inscription doit être de décembre 586 et non 587. Cet a priori appliqué à d'autres inscriptions mène WEIDEMANN p. 503 à penser que le système indictionnel est souvent fautif chez les Francs, ce qui lui permet de démontrer que Grégoire ne

La date contestée par W. A. Eckhardt est donc celle de la mort de Clotaire et de la succession de ses fils, Gontran, Chilpéric, Charibert et Sigebert. W. A. Eckhardt a remarqué que Grégoire s'était trompé sur cette date lorsqu'il fournit des correspondances chronologiques entre les années de règne de Gontran et de Childebert II. En revanche, il ne conteste pas la date traditionnellement admise pour la mort de Sigebert et pour sa succession par Childebert II qui est essentielle dans la mesure où Grégoire de Tours organise dès ce règne son Histoire en fonction des années de règne de Childebert II. Sigebert est mort en fin 575. On sait par Grégoire (Hist. V 1) que Childebert est couronné à Noël⁷⁶ et Grégoire date les années de Childebert du 25 décembre d'une année au 24 décembre de l'année suivante. Quatre éclipses permettent de fixer ce couronnement le 25 décembre 575⁷⁷ : l'éclipse du 11 décembre 577 a lieu la deuxième année de Childebert II (Hist. V 23), ce qui implique que le 11 décembre 576, Childebert II est dans sa première année de règne. Celle du 18 septembre 582 tombe la septième année de ce roi (Hist. VI 22) : Childebert II est encore dans sa première année de règne le 18 septembre 576. Enfin la quinzième année de son règne a lieu l'éclipse du 4 octobre 590 (Hist. X 23). Childebert II est donc dans sa première année le 4 octobre 576. Il ne fait donc pas de doute qu'il est bien couronné le 25 décembre 575⁷⁸.

En revanche, Grégoire s'est trompé sur la date de la mort de Clotaire. Pour lui, Clotaire mourrait à la toute fin de l'année 561. Gontran et ses frères lui auraient aussitôt succédé : Clotaire meurt dans sa 51^e année de règne (Hist. IV 21), donc entre le 28 novembre 561 et le 27 novembre 562. Gontran est dans sa première année de règne en janvier 562 (Hist. VI 14). Par conséquent, Clotaire mourrait en fin 561 et Gontran lui succéderait. W. A. Eckhardt⁷⁹ a montré par trois conciles datés par indiction et par année de règne des successeurs de Clotaire que Gontran et ses frères arrivaient au pouvoir avant juin 561. Il est donc vraisemblable qu'en réalité Clotaire meurt en début 561. Malgré cela, lorsque Grégoire date un événement en année de Gontran et de Sigebert, il faut évidemment partir de la fin 561.

Pendant le règne de Clotaire, Childebert (not. 558) mourrait, selon une autre source⁸⁰, en 559 et non en 558, il est impossible de savoir si c'est Marius ou cette autre source qui nous fournit la date exacte. La mort de Chramne (not. 560.2) a lieu selon Grégoire – je l'ai dit – une année et un jour avant celle de Clotaire. Nous avons vu que Clotaire mourrait en début de l'année 561, la date de 560 semble donc juste ainsi que celle de 561 pour la mort de son père Clotaire. Il semble donc que sous le règne de Clotaire, les notices franques sont placées à leur bonne année.

Les événements sont à nouveau avancés sous le règne de Gontran (561–581). Ici

se trompe pas sur le compte des années de règne de Gontran. Son interprétation de l'indiction est contestable.

76 Ce qui n'empêche pas que d'autres sources commencent à compter le règne de Childebert II dès la mort de son père Sigebert. L'inscription d'Avignon que l'on a vue à la note précédente implique qu'il est déjà roi le 8 décembre 575.

77 Cf. ECKHARDT (n. 73) p. 65.

78 Il faut considérer comme une erreur de Grégoire, la date de la mort de Tibère II qu'il place la 8^e année de Childebert, alors qu'il meurt le 14 août 582, la septième année de ce roi.

79 ECKHARDT (n. 73) p. 67.

80 *Addimenta ad Chronica maiora Isidori*, texte établi par Th. MOMMSEN, in: MGH, Auct. Ant. XI, 1893, p. 492.

nous avons des moyens de vérification efficaces, car Grégoire de Tours, dès 575, use d'une chronologie précise, les années de Childebert II. Alors, la chronologie de cette partie franque de Marius semble particulièrement défailante. Trois épisodes parmi les cinq que l'on peut dater sont avancés d'une année: Sigebert (not. 576) meurt en décembre 575 et non en 576⁸¹. Mérovée (not. 578) meurt selon Grégoire en 577⁸². Austrichilde, nous l'avons déjà vu plus haut, meurt en fin 580. Les deux autres événements datables ont lieu dans la bonne année consulaire, mais au tout début: il s'agit de la mort des fils de Gontran (not. 577) qui a lieu en effet cette année, avant Pâques⁸³ et Mummole (not. 581.2) s'enfuit effectivement au tout début de l'année 581⁸⁴.

Pour les années couvrant le règne de Gontran, tout se passe comme si Marius avait fait correspondre aux années consulaires des années qui allaient du début d'une année au début de la suivante. Il pourrait s'agir comme nous l'avons vu des années de règne de ce roi franc. Il est possible, quoique hypothétique, que la source franque datât les événements par les années des rois successifs de Bourgondie. Ce fait expliquerait que de règne en règne les écarts changent. Un tableau permettrait de montrer comment Marius aurait converti les années de règne franc en années consulaires:

Années probables de Gontran	Notices de Marius	Evénements	Datation probable
0 ⁸⁵ ?- début 561	not. 561	avènement de Gontran	début 561
1 début 561 – début 562			
15 début 575 – début 576	not. 576	mort de Sigebert	fin 575
16 début 576 – début 577	not. 577	mort des fils de Gontran	début 577
17 début 577 – début 578	not. 578	mort de Mérovée	577
20 début 580 – début 581	not. 581	mort d'Austrichilde fuite de Mummole	septembre 580 début 581

L'hypothèse que Marius aurait adapté ainsi les années franques aux consuls rendrait compte des nombreuses erreurs chronologiques (qu'on a pu voir lorsque l'on pouvait vérifier la datation des événements francs). Marius ne disposait sûrement pas de table de conversion. Aussi a-t-il dû placer comme il a pu les événements francs dans un

81 WEIDEMANN (n. 47) p. 483–484.

82 Hist. V, 18.

83 Ibid. IV, 17.

84 Ibid. V, 1.

85 Cette année 0 est la dernière année «burgonde» de Clotaire, dont on ignore le début. On ignore aussi à quelle date chaque roi franc de Bourgondie commençait son année de règne au VI^e s. Aussi ce tableau n'est possible que pour Gontran en admettant que ce roi ait bien commencé son règne en début 561.

autre système chronologique. Il va de soi que ce n'est qu'une hypothèse fragile. Il est néanmoins sûr que la chronologie de Marius pour les événements francs est très inexacte et que les notices franques ne devaient pas être datées par un système chronologique fixe.

Marius s'est efforcé de donner une unité chronologique à son travail. Il a choisi la datation consulaire qu'empruntaient deux de ses sources (la source ravennate et la source burgonde) et qu'il croyait peut-être voir dans la source milanaise, n'ayant aucun moyen de vérifier si elle usait du système indictionnel ou consulaire. Ce choix des consuls a des conséquences sur l'usage de sa chronologie: on peut se fier aux consuls pour les notices de la source ravennate et pour les notices burgondes de la source burgondo-franque; aux indictions pour les notices de la source italienne; en revanche, la partie franque de la source burgondo-franque est inutilisable du point de vue de la chronologie, absolue, du moins.

3. Elaboration de la chronique

Nous avons vu qu'en élaborant sa chronique, Marius rencontra un problème de taille: comment allait-il donner une unité à ses sources dont les origines étaient diverses et les chronologies, différentes? Pour conclure, je vais récapituler ici ce qui permettrait de préciser la méthode de travail de l'évêque d'Avenches.

Auparavant, il faut remarquer que Marius est bien le continuateur de la série de chroniques de L (Chronique de Jérôme, *Gallica a. CCCCLII* et fin de la Chronique de Prosper). En effet, trois sources de notre auteur sont attestées – nous l'avons vu – après cette même série et Fréculphe a non seulement connu Marius, mais aussi cette suite de chroniques. Ces deux faits prouvent que Marius a continué cette même série et que ce n'est pas un compilateur carolingien qui a intégré notre chronique dans L⁸⁶.

L'évêque d'Avenches a fait recopier un manuscrit contenant des chroniques. Eprouvant le besoin d'en compléter la fin, il a ajouté des notices franques et locales à une chronique déjà partiellement élaborée. Surgit alors la difficulté de l'entreprise: intégrer ces notices dans la chronique, tout en en préservant l'unité.

Pour ce faire, Marius aurait pu donner une unité stylistique à toutes les notices. Il n'en a rien fait, se contentant de recopier chaque notice sans apporter de notables changements et parfois même sans comprendre. Par la comparaison avec les textes apparentés, on s'aperçoit qu'il a recopié ses sources, dont chacune garde ses positions politiques et ses traits stylistiques propres. Lorsque Marius écrit que Bélisaire a restitué (*restituit*) la Sicile à l'Empire Romain (not. 535), il ne manifeste pas le désir de voir l'Empire à nouveau reconstitué, mais il recopie une source dont l'auteur avait ce désir⁸⁷. En outre, Marius ne comprend pas toujours ce qu'il recopie. A la notice 500.3, il nous annonce de manière abrupte *Eo anno interfectus est Odoind Romae*.

86 On croit parfois que notre auteur est le continuateur de Prosper d'Aquitaine, ce qui est inexact; cf. par exemple, LECLERCQ (n. 48) col. 2168.

87 Se basant sur ce genre de notices et sur l'usage des consuls dans la chronologie de Marius, des historiens modernes pensent parfois que Marius est un nostalgique de l'Empire défunt en Occident. S. TEILLET, *Des Goths à la nation gothique: Les origines de l'idée de nation en Occident du V^e au VII^e siècle*, Paris 1984, p. 406–407, pense que Marius est moins indifférent à l'Empire que Grégoire de Tours puisque

Notre auteur ne semble pas savoir qui est cet Odoind, ce qu'il a fait, qui l'a tué. Seul un contemporain de l'événement pouvait raconter cet épisode si laconiquement, afin d'être compris uniquement par ses compatriotes contemporains. Marius a donc recopié les notices sans apporter d'informations ni de traits stylistiques pour unifier sa chronique. Le fait que Marius peut recopier des notices sans en comprendre le contenu suggère qu'il n'a pas sélectionné les notices de ses sources, mais les a toutes recopiées telles quelles.

Si notre auteur n'est intervenu ni dans le style, ni dans le choix, en revanche, il a fondu toutes ses sources dans une chronologie unique avec les conséquences notables que l'on a vues. Parmi les systèmes chronologiques que l'évêque d'Avenches trouvait dans ses sources, il a choisi la datation consulaire, sans doute parce qu'il l'a trouvée dans plusieurs sources, la ravennate et la burgonde. Dans la source milanaise, dont la chronologie est indictionnelle, figuraient les consuls. Notre auteur disposait ainsi d'une liste complète des consuls de 455 à la fin de sa chronique. En outre, les dernières années de Prosper qui précèdent notre chronique usent du système consulaire; choisir le système consulaire était donc un moyen d'harmoniser la chronique et de l'associer à la chronique qui précédait.

Pour uniformiser encore sa chronique, notre auteur a fait figurer devant chaque première notice *hoc anno*, *hoc consule* ou *his consulibus* et devant les suivantes, *eo anno*. Ce système, il l'a probablement emprunté à la source ravennate, puisque les Chroniques consulaires italiennes usent de la même pratique. Cette technique presque systématique confère aussi une apparente unité à la chronique.

Reconstituer la façon de travailler de Marius peut aider à comprendre ce qui a pu pousser un évêque du VI^e siècle à faire tout ce travail de compilation. Il reste en effet à se demander quels motifs Marius avait d'écrire cette chronique. Marius aurait pu se contenter de faire recopier les chroniques d'origine italienne qu'il avait à disposition; au lieu de cela, il a rajouté des événements locaux et de la Burgondie à ces chroniques. Voir figurer des événements de son pays dans une chronique universelle a sûrement constitué une importante motivation pour lui. Marius consacre, par exemple, plusieurs lignes à une révolte des moines agaunois contre leur évêque (not. 565.1), alors que six mots suffisent à rendre compte de la mort de Justinien (not. 566.2). Préoccupé des événements proches de lui, il veut les intégrer dans la chronique universelle. Un tel désir se retrouve chez de nombreux chroniqueurs de cette époque⁸⁸.

celui-là date les événements par les consuls. Néanmoins, C. SANTSCHI (n. 5) p. 26 a fait remarquer qu'il ne faut pas confondre les partis pris de Marius et ceux de ses sources.

88 Cf. B. CROKE, A. M. EMMETT, *Historiography in Late Antiquity: An Overview*, in: *History and Historians in Late Antiquity*, Sydney 1983, p. 3.